

ÉCONOMIE COLLABORATIVE

LA FIN DU CASH MANAGEMENT?



Hervé Postic

CEO
Utsit Groupe
Fondateur animateur
**Forum
Universwiftnet**

Rien ne s'oppose aujourd'hui, sur le plan juridique ou technologique, à ce que les agrégateurs/initiateurs de paiement soient en capacité de proposer leurs services aux entreprises. Cette offre viendrait concurrencer directement celle de *cash-management* des banques. Comment ces dernières vont-elles réagir ?

Voyant s'écrouler le mur de Berlin, d'aucuns prédisaient la fin de l'histoire, boutée hors de nos vies par le marché et la démocratie enfin alliés par toute la terre. La conjonction de la technologie et de la collaboration entre pairs va-t-elle pousser le *cash management* offert par les banques vers la sortie ? Avec plus de succès ? Quelle que soit la taille de l'entreprise dans laquelle ils exercent leurs talents, les trésoriers d'entreprise font, peu ou prou, le même travail. Les dimensions seules changent. Chargé d'exécuter en toute sécurité les opérations de paiement, de prévoir les variations de la trésorerie de la société, de couvrir ses besoins à court terme ou de placer ses excédents,



de qualifier et juguler les risques de change, de taux et de contrepartie, le trésorier se nourrit d'information, en particulier bancaire. Ses principaux interlocuteurs externes sont, en 2017, ses banquiers. Il utilise leurs services pour collecter les encaissements de ses clients, régler ses salaires, fournisseurs et taxes, acheter ou vendre les devises que son activité génère ou nécessite, prêter ou emprunter à court terme les liquidités qui lui permettent de maintenir ses comptes bancaires le plus proche possible du zéro absolu, qui garantit à la fois les emprunts minimums et la meilleure valorisation des excédents.

L'AFTE[1] est née en même temps que la micro-informatique ; les noces d'émeraude de l'informatique et de la gestion de trésorerie seront-elles célébrées par l'irruption des API[2], du Cloud, du Big Data, de l'intelligence artificielle et du règne de la donnée partagée orchestrée par des FinTechs sous le regard – bienveillant ou courroucé – des banquiers ? La technologie est présente, le régulateur européen pousse à la roue et l'esprit collaboratif s'impose déjà dans la vie personnelle de tous, y compris les trésoriers.

OPÉRATION PORTES OUVERTES

Dans moins d'un an, la révision de la directive sur les services de paiement, dite DSP2, entrera en application, ouvrant proprement la porte des banques à des acteurs qui n'avaient jusqu'ici trouvé que des fenêtres ouvertes : les agrégateurs de comptes[3] – qu'ils soient déjà présents sur le marché (Bankin', Budget Insight, Linxo, par exemple) ou de ceux qui ne manqueront pas

de naître – et les initiateurs de paiement[4]. La directive crée un cadre qui garantit à la fois que ces tiers seront suffisamment régulés et que les banques leur ouvriront leurs portes en toute sécurité. Ce faisant, elle définit une nouvelle façon ordinaire d'échanger entre les banques et leurs clients.

Le succès que rencontrent les agrégateurs auprès des particuliers (plusieurs millions d'utilisateurs en France) et des entreprises via leurs experts-comptables (plus de 30 000 pour Bankin') et le démarrage, avant même le « go » de la directive, de services d'initiation de

« La création d'une API commune à un nombre important de banques permettrait de standardiser au mieux les accès mais aussi les données échangées, comme cela a pu être fait pour les échanges de fichiers ISO20022 lors de la mise en place du SEPA. »

paiements par Budget Insight ou Bankin' démontrent aux plus sceptiques que la question ne devrait pas être de savoir si le service qu'ils rendent est utile, mais bien plus, pour les banques, de s'assurer que ces tiers pourront rendre le meilleur service possible en collaborant efficacement avec eux. Pour ce faire, la création d'une API commune à un nombre important de banques serait une très bonne nouvelle ; elle permettrait de standardiser au mieux les accès, mais aussi les données échangées, comme cela a pu être fait pour les échanges de fichiers ISO20022 lors de la mise en place du SEPA. La franche collaboration permettrait aussi de garantir une sécurité

accrue pour les différents acteurs de la chaîne, jusqu'à l'utilisateur final.

DES PARTICULIERS AUX ENTREPRISES

Les services rendus aujourd'hui aux particuliers et aux petites entreprises sont très peu différents de ceux attendus par les grands groupes, du moins en ce qui concerne l'extraction des données qui composent un extrait de compte ou l'initiation d'un virement, quelles que soient ses caractéristiques. En revanche, la gestion classique en cycles (extraits de compte de fin de journée comptable, campagnes de paiements quotidiennes ou hebdomadaires) qui prévaut dans la relation banque-grande entreprise est vue comme archaïque, quand on l'observe depuis les autres fonctions de l'entreprise qui ont, pour la plupart, basculé en temps réel depuis longtemps. La mise en place de paiements en temps réel ou presque dans un grand nombre de pays dans les toutes prochaines années, et dès novembre 2017 en Europe, devrait forcer un mouvement vers une tenue de comptabilité au fil de l'eau et conduire à la nécessité d'un échange de données fondé non plus sur les « fichiers » et les « relevés » mais sur chaque transaction ou information, entrante ou sortante. Pour les agrégateurs, récupérer les données d'un compte bancaire de particulier ou d'entreprise dans une banque est une opération identique, seul le site web change parfois, et les API imposées par la DSP2 leur faciliteront encore la tâche. Pour les banques, gérer l'ensemble des échanges avec leurs clients d'une unique façon est une source d'économie et une garantie de sécurité. L'échange de données entre les banques et leurs clients se fera certainement avant la fin de la décennie de manière ordinaire en utilisant les portes ouvertes par les banques aux agrégateurs/initiateurs. ETEBAC aura vécu 25 ans, EBICS ne passera sans doute pas l'adolescence.

[1] Association française des trésoriers d'entreprise.

[2] Application Programming Interface : solution standardisée et sécurisée d'utilisation de données par un programme externe.

[3] Techniquement connus sous le nom de prestataires de services d'information sur les comptes (PSIC, en anglais AISP).

[4] Techniquement connus sous le nom de prestataires de services d'initiation de paiement (PSIP, en anglais PISP).

COLLABORATION SANS PEINE

Pour les agrégateurs, la connexion aux données bancaires et leur récupération est un service de base, généralement gratuit. La valeur vient, ensuite, de leur exploitation. Dans le service de base qu'ils proposent, les agrégateurs identifient et classent les données pour permettre aux utilisateurs de gérer leur budget. Quand François classe une transaction dans la catégorie « vêtements », Paul et Vincent se voient proposer cette classification immédiatement. Sans le savoir, Vincent, François, Paul et les autres collaborent à une classification standardisée et affinée des transactions, qui n'empêche en rien Vincent de différencier les vêtements de sport et de ville. La gestion du budget des dépenses et recettes, en entreprise, s'appelle tenue de la comptabilité et l'identification des transactions enregistrées dans un compte bancaire est la première étape du rapprochement bancaire. Ainsi des entreprises qui accepteraient de partager entre elles leurs règles d'identification des transactions et de rapprochement pourraient sans aucun doute améliorer encore leurs taux de rapprochement et de lettrage automatiques. Et, toutes les entreprises vous le diront, cette tâche de réconciliation reste lourde et insuffisamment automatisée.

L'identification précise des transactions inclut leur récurrence éventuelle, au même montant ou non, et, là encore, la comparaison des situations et l'analyse des comportements permet aux agrégateurs d'extrapoler une position plausible des comptes bancaires à un horizon qui peut être assez lointain. Appliquées au monde de l'entreprise, ces techniques permettent de proposer des prévisions de trésorerie. La seule exploitation des comptes bancaires ne sera sans doute pas suffisante pour que ces prévisions aient une utilité, Budget Insight l'a déjà bien compris en proposant des

API d'agrégation de factures fournisseurs. Ajoutez les factures clients dans son application et vous aurez déjà des prévisions plus fiables. Bien entendu, le fossé dans ce domaine est grand entre les besoins des petites entreprises et leurs grandes sœurs, et l'agrégation d'autres données est nécessaire pour que les prévisions puissent avoir un sens. Cependant le mouvement semble lancé vers la constitution de tiers agrégateurs de données externes qui viendront proposer au trésorier une vue alternative et complémentaire sur sa trésorerie à court et moyen terme.

Le modèle économique des agrégateurs repose aujourd'hui sur la proposition d'action qui suit la constatation. Un compte bancaire d'une entité va être demain à découvert alors qu'un autre sera créancier? L'initiateur propose alors un équilibrage et le réalisera en temps réel dès novembre 2017, du moins pour les particuliers pour qui le plafond de 15 000 euros est un ciel étoilé. D'aucuns nomment cela le *cash pooling*. Le solde global est créancier a priori pour quelque temps? L'agrégateur propose un placement et, dans le cas contraire, un emprunt avec des partenaires qu'il a sélectionnés et qui le rémunèrent de son apport d'affaires. Ce faisant, l'agrégateur/initiateur met à la disposition de tout un chacun un robot de *cash management* tout à fait comparable à celui qu'offrent ses confrères banquiers. Pour l'instant réservé aux particuliers et TPE. Jusqu'à quand?

QUI TIENT LES HAUTS TIENT LES BAS

Pour autant ces tiers seront-ils ceux qui occupent le terrain aujourd'hui? L'exploitation des données reçues des banques, d'une part, et la constitution des ordres de paiement, d'autre part, sont faites au cœur de systèmes de trésorerie ou comptables souvent complexes, qui auront probablement intérêt à intégrer très fortement les

services proposés par Linxo ou ses confrères voire à en créer de similaires en optant pour le statut *ad hoc* auprès de l'ACPR ou d'une autre instance de la zone SEPA. Ainsi, comme le prédisait Philippe Gelis (CEO de Kantox) aux journées de l'AFTE en novembre dernier, SAP, Oracle et les autres éditeurs de solutions de gestion financière auront certainement rapidement leur solution intégrée, interne ou en collaboration. Sage a déjà montré le chemin en utilisant les API de Bankin' et travaille déjà avec des banques à intégrer leurs API pour les grandes entreprises. Au-delà de

“Le mouvement semble lancé vers la constitution de tiers agrégateurs de données externes qui viendront proposer au trésorier une vue alternative et complémentaire sur sa trésorerie à court et moyen terme.”

ces questions de connectivité, la première mouture de la DSP avait déjà ouvert la porte à la prestation de services de paiement par des tiers non bancaires, tant cette activité relève plus de la prestation informatique que de la pure prestation bancaire. Dans ce contexte les banques vont-elles abandonner leurs services de *cash management* et se concentrer sur la tenue de compte? Ou bien vont-elles totalement collaborer avec les nouveaux entrants pour, au final, apporter à leurs clients le meilleur de la technologie et de la simplicité associé à leur couverture internationale, à la qualité de leurs équipes de FX et de placements? Elles ont déjà emprunté ce chemin et seront certainement au rendez-vous que leurs clients ne manqueront de fixer. Le *cash management* offert par les banques n'a pas fini sa course, l'histoire non plus. ■